

Le 22 mars, par la grève et les manifestations, défendons nos droits et nos missions

La feuille de route du gouvernement pour les services publics est sans ambiguïté : réduire le périmètre des politiques publiques, procéder à d'innombrables fermetures et regroupements de services publics, réduire de manière drastique l'emploi public, casser les droits et garanties des personnels, y compris leurs statuts et régimes de retraite. Après l'annonce de la suppression de 120 000 postes des fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG et le gel du point d'indice, un nouveau cap a été franchi lors du comité interministériel de la transformation publiques du 1er février.

DES NOUVELLES MESURES D'UNE EXTRÊME VIOLENCE ONT ÉTÉ ANNONCÉES :

- ✚ plan de départ volontaire (en clair : un plan social) pour accompagner les abandons de missions et les suppressions d'emplois envisagées ;
- ✚ recours accru aux contractuels alors que 20 % des agents des administrations et établissements publics, soit environ 1 million de personnes, sont déjà sans statut et précaires ;
- ✚ généralisation de la rémunération au mérite, porte ouverte à l'arbitraire ;
- ✚ abandons, privatisations et transferts de missions ;
- ✚ affaiblissement des instances de représentation du personnel (suppression des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et remise en cause des commissions administratives paritaires nationales).

LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET PROJETÉE PAR LE GOUVERNEMENT EST INACCEPTABLE !

C'est pour s'opposer à ces reculs et promouvoir d'autres mesures respectueuses des personnels et des missions de service public que la CGT, avec les organisations syndicales Solidaires, FO, FSU, CFTC, CGC et FAFP, appelle à cesser le travail le jeudi 22 mars. Au niveau Finances, cet appel est relayé par la CGT avec les organisations Solidaires, FO, CFDT et CFTC.

La CGT Finances appelle les agents de Bercy et de ses établissements à faire grève et à manifester le 22 mars pour :

- ✚ le renforcement et le développement des administrations de Bercy et des établissements publics et semi-publics ;
- ✚ des créations d'emplois statutaires pour répondre aux besoins; nous n'accepterons aucun licenciement, aucune mobilité forcée ;
- ✚ un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- ✚ le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies et l'augmentation des rémunérations, avec le dégel du point d'indice ;
- ✚ l'égalité professionnelle réelle ;
- ✚ la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

ALORS SOYONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS LE 22 MARS !

Dans la foulée, organisons des assemblées générales, des heures mensuelles d'informations, des heures trimestrielles inter-directionnelles d'information, pour décider des suites de la mobilisation.

22
MARS
2018